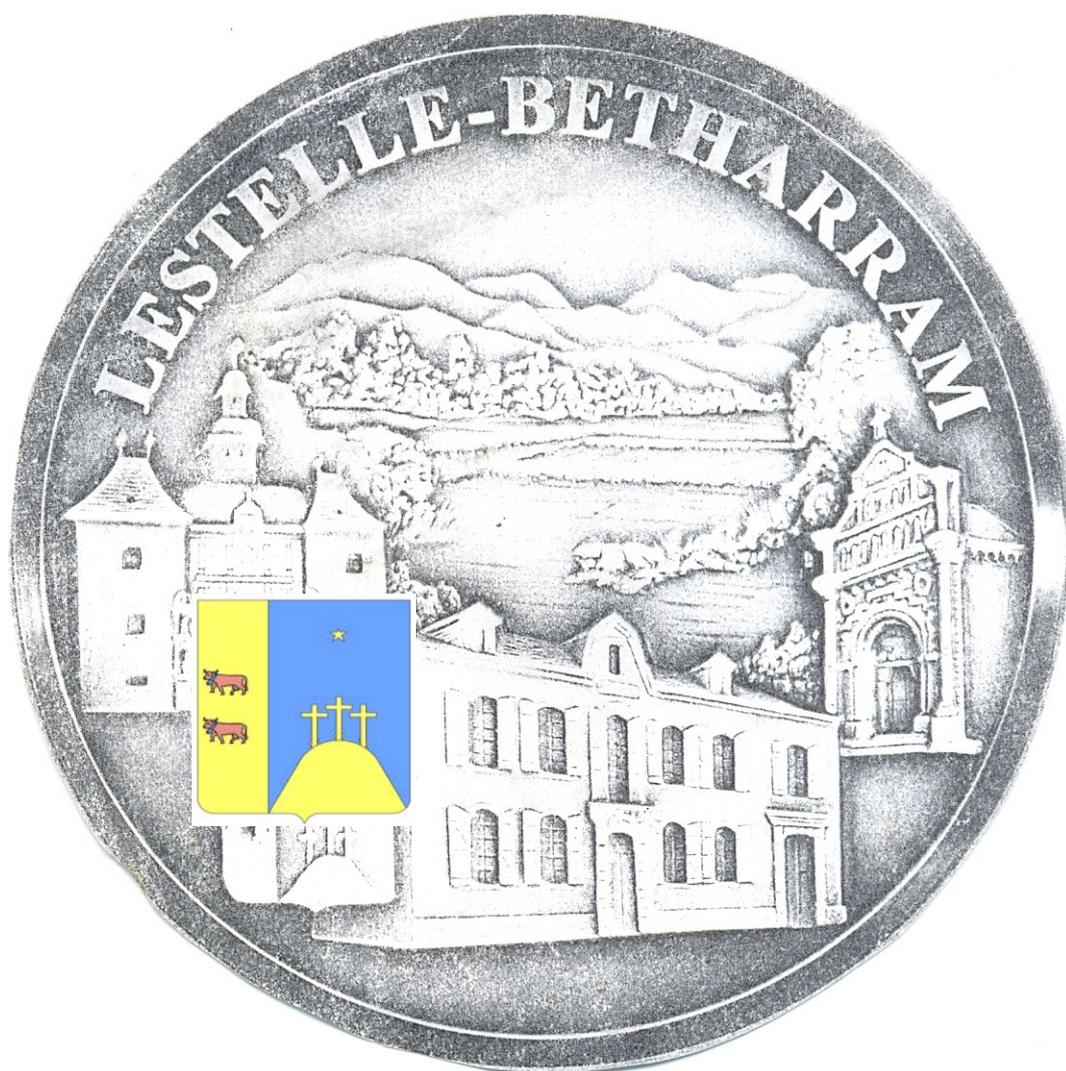


LESTELLE BETHARRAM



BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2013

SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 1
Le mot du rédacteur -----	page 2
Comptes rendus des séances du Conseil municipal -----	page 3/4
Commémoration 11 Novembre -----	page 5
Arbre de Noël -----	page 6
Goûter de Noël à la maison de retraite -----	page 7
Fête de fin d'année à l'Ecole -----	page 8
Le rallye des 7 vallées -----	page 9
Elections municipales – Commune de moins de 1000 habitants -	page 10/11
Carte Nationale d'Identité : modification validité -----	page 12
Concert nouvel an -----	page 13
La vie associative -----	page 16/20
Le Beau Rameau -----	page 21
Du neuf à la station d'épuration -----	page 22/23
L'icône de Saint Michel Garicoïts -----	page 24/25
Epilogue -----	page 26
A noter -----	page 27
Etat Civil -----	page 28
Les dates à retenir -----	page 28

LE MOT DU MAIRE

Au moment où je vous écris, le montant des aides de l'Etat pour les dégâts liés à la crue du printemps n'est pas encore connu, ce qui retarde la remise en état de la voirie et des espaces publics. Nous espérons pouvoir effectuer ces travaux au cours du 1^{er} trimestre 2014.

Le Conseil municipal, lors de la dernière séance, a accepté l'offre de transfert de propriété des stations du calvaire de Bétharram. La Commune va devenir propriétaire de ce patrimoine classé, dont la restauration sera alors subventionnée à 80 %, contre 40 %, si cela restait dans le domaine privé. L'Association « Les amis des sanctuaires » prendra en charge les 20% restants, comme elle l'avait déjà fait pour les travaux de la Chapelle Notre-Dame. Cette restauration redonnera tout son éclat à cet ensemble qui participe grandement à la renommée de notre Commune et du territoire du Pays de Nay.

Je salue le climat de confiance et l'esprit de coopération des Pères de Bétharram qui rendent possible cette opération.

L'année 2014 sera une année électorale avec des élections municipales et européennes dont nous aurons bien sûr l'occasion de reparler.

J'encourage vivement les électeurs qui ne l'auraient pas encore fait, à venir s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre dernier délai.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une très bonne année 2014 : santé, bonheur et réussite pour chacun d'entre vous et vos familles, et présente nos vœux de bienvenue aux nouveaux habitants de notre village.

Jean-Marie BERCHON

Le Mot du Rédacteur

Cynisme

“ *Je suis riche des biens que j’ai dont je sais me passer*”. La paternité de cette citation revient à Louis Etienne Vigée, auteur dramatique et homme de lettres français qui avait tout compris du bien-être de l’homme.

Sait-on vraiment pour quoi le cœur des hommes bat ? Pour une étincelle, un rêve, un orgueil voire une cupidité car l’homme, il tourne toujours – plus ou moins - autour de lui-même. Pour une victoire, un compliment, un quelconque éloge...

Plus jeune, pour une découverte, des émois puis pour quelques souvenirs, le plus souvent parfumés, et parfois empoisonnés. Fuite en avant ? Fuite en arrière ?

Nous souhaiterions bien sûr que ce soit surtout pour donner un surcroît d’âme à son être, que ce soit toujours pour un honneur, une dignité, de grands mots éviscérés qu’il faudrait vite recoudre et réanimer.

La mort est une étincelle, la douleur une brûlure, le handicap une déflagration qui vous expulse de l’espace, du temps. Alors ? Il faut vivre à côté, condamné au dépit éternel, à la pitié des âmes, à l’auto-cynisme, à l’héroïsme.

S’il faut croire les balaises en français costaud au registre horloger de précision côté grammaire, style et rhétorique, les fondamentaux du cynisme se trouvent dans le chef d’œuvre de Choderlos de Laclos “*Les liaisons dangereuses*”. Ces adeptes de la faculté en clystère vous convaincront que ce roman libertin est la quintessence même du cynisme à travers les correspondances assassines échangées entre la marquise de Merteuil et le vicomte de Valmont.

“*Le cynisme, c’est connaître le prix de tout et la valeur de rien*”. (Oscar Wilde)
Et si le cynisme d’un homme était tout simplement la rencontre avec le cynisme d’une époque ?

Michel Corsini

COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 décembre 2013

Les Conseillers municipaux sont présents à l'exception de :

- M Loustalot qui donne procuration à M Sépé
- M Péré qui donne procuration à M Ladesbie
- Mme Amaré qui donne procuration à M Berchon
- M Martell qui donne procuration à M Corsini
- Cristel Mouré (absente)

Secrétaire de séance : Michel Corsini

Lecture du P.V. de séance du 4 octobre 2013. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1 - Restauration du calvaire : Offre de concours et promesse d'achat :

La Commune accepte d'être maître d'ouvrage de ces travaux. Les Amis des Sanctuaires s'engagent à s'acquitter des 20% des travaux non couverts par les subventions. L'association La Pyrénéenne s'occupe des taxes foncières et des questions d'assurances. Les biens seront restitués à l'issue des travaux, au bout de 30 ans maximum. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette offre de concours, la promesse d'achat et le transfert de propriété.

2 Délibérations budgétaires modificatives

Le Conseil décide d'effectuer des ajustements de crédits sur les budgets de la Commune et du service d'assainissement

3 Désignation des délégués au Syndicat d'eau et d'assainissement du Pays de Nay :

MM. Ladesbie et Corsini sont désignés en qualité de titulaires, M. Graciaa et Mme Grousset, délégués suppléants.

4 Personnel communal :

Contrats groupe obligations statutaires

L'Assemblée décide l'adhésion aux deux contrats d'assurance -groupe proposés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale à compter du 1er janvier 2014 pour une durée de 3 ans couvrant les obligations statutaires de la collectivité en ce qui concerne le maintien de salaire,

Adhésion service remplacement CDG64

Le Conseil décide d'adhérer à compter du 1er janvier 2014 au service de Remplacement-renfort (Pôle Remplacement-renfort) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,

Participation à protection sociale des agents

La collectivité décide de mettre en place une participation au financement des garanties de protection sociale complémentaire du personnel à compter du 1^{er} Janvier 2014 dans le domaine de la Prévoyance (incapacité, invalidité, décès). La participation de la Commune est de 5 €/mois/agent.

5 Déclaration d'intention d'aliéner

Suite à la vente du 14/16 rue Henri IV, la Commune décide à l'unanimité de ne pas préempter.

6 - Questions diverses :

Organisation de la journée du 22 décembre : Noël des enfants

11 Novembre : Cérémonie du Souvenir

Winston Churchill disait qu'un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre. Il y a 95 ans, était signé l'armistice du 11 Novembre 1918. Ainsi s'achevait, dans les brumes de l'automne, la Première Guerre Mondiale, commencée quatre années plus tôt. A Lestelle-Bétharram, comme partout en France, la commémoration de la Victoire, de la Paix et l'hommage rendu aux morts pour la France s'est faite dans le souvenir et le recueillement, après la messe célébrée en mémoire de tous les disparus. Porte-drapeau en tête, anciens combattants, élus, représentants des sapeurs-pompiers, gendarmes et de nombreux Lestellois et Lestelloises ont écouté respectueusement la lecture du message de M. Kader Arif, Ministre chargé des Anciens Combattants, lecture effectuée par Jean-Marie Berchon, Maire de Lestelle-Bétharram.

Retenons la conclusion de ce message : *“ Aux hommes et aux femmes morts pour la France, à tous leurs compagnons d'armes, à celles et ceux qui continuent de porter leur mémoire, la France exprime sa reconnaissance et sa solidarité”*.

A l'issue de la cérémonie, suivant une tradition bien établie, tous les participants se sont retrouvés Salle de l'Isarce pour un vin d'honneur offert par la municipalité.



Recueillement au Monument aux Morts

Arbre de Noël de la Commune

Dimanche 22 décembre, les enfants du village se sont rendus à la salle des fêtes, à l'invitation du Père Noël, afin d'assister au spectacle qui leur était réservé.

Patrick Dubois leur a fait passer un agréable après-midi en les faisant participer à ses nombreux jeux.

Puis, le Père Noël distribuait ses cadeaux avant que la journée prenne fin avec le traditionnel goûter.



Goûter de Noël à la maison de retraite

Le 17 décembre, la directrice de la maison de retraite l'EHPAD de Bétharram, Melle Julie Domengé avait convié les 38 pensionnaires au traditionnel goûter de Noël.

Après la distribution de cadeaux, chacun eut le sien, les chanteurs de Montaut avec quelques chansons du folklore français et occitan, reprises en chœur, ont égayé pendant une bonne heure cette petite réception avant et après le goûter. Pâtisseries friandises et boissons préparées avec attention et gentillesse par le personnel ont régalé toute l'assistance.

Une très bonne ambiance a permis à tous, aînés et autres de passer un excellent moment très chaleureux et très convivial.

Ch. L.



Fête de fin d'année à l'école

Salle des fêtes, les élèves de l'école communale ont fêté la fin de l'année 2013.

Les petits ont chanté avant de déguster le goûter préparé par les parents.

Mais avant, ils ont assisté aux évolutions aériennes de très grande qualité d'une jeune fille qui, auparavant, a su capter leur attention grâce à un numéro particulièrement bien au point.

La soirée s'est terminée autour d'un repas où une cinquantaine d'adultes présents a dégusté une bonne daube.



Le Rallye des 7 Vallées fait une halte à Lestelle-Bétharram

Partant de Lourdes vendredi 31 janvier 2014, le rallye des 7 Vallées fera une halte Samedi 1^{er} Février Place Saint-Jean.

Les amateurs de belles carrosseries – anciennes ou récentes- pourront entre 12h et 14 h admirer ces véhicules de prestige qui seront garés sur la Place du Village.

Puis le rallye reprendra la route...en direction de Barcus.



Il y en aura pour tous les goûts !

Elections municipales *pour les communes de moins de 1 000 habitants*

> *Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?*

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 15 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

> *Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?*

Comme en 2008, les conseillers municipaux seront élus au scrutin plurinominal majoritaire.

Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par groupe de candidats. Il vous sera toujours possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage).

Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement, c'est-à-dire candidat par candidat.

En revanche, contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans la commune sera affichée dans votre bureau de vote.

Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

> *Comment notre commune est-elle représentée au sein de l'intercommunalité ?*

Notre commune est représentée au sein de la *communauté de communes du Pays de Nay* par un seul conseiller communautaire. C'est le maire qui sera automatiquement conseiller communautaire.

> *Qui peut voter ?*

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune.

Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

> *Comment faire si je souhaite être candidat ?*

Les candidats au mandat de conseiller municipal ont **désormais l'obligation de déposer une déclaration de candidature.**

Une information à leur usage, indiquant les démarches à suivre, est disponible à partir de la page d'accueil du site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. (<http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr>)

Les candidatures doivent être déposées du LUNDI 17 FEVRIER 2014 au JEUDI 6 mars 2014 à 18 heures.

La candidature est déposée à la préfecture ou à la sous-préfecture.

> *Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?*

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile.

Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>.

Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections

CONCERT DU NOUVEL AN

LESTELLE-BETHARRAM

Dimanche 19 Janvier à 17h

Salle des fêtes

L'Ensemble Orchestral de Pau

Les chœurs

Aimer Chanter & Yssera Viva

Direction : JEAN-PIERRE LACOUR

ENTREE: 10 € – Gratuit moins de 16 ans

Prévente : 8 €

Pharmacie à Lestelle ,

Pharmacie du Gave à Coarraze

www.ensembleorchestraldepau.fr



2

0

1

4





Le 2 novembre 2013, Mme Lucienne DUCLOS nous quittait. Figure locale, elle a connu derrière son comptoir de l'épicerie de nombreuses générations de Lestellois et Lestelloises.

Elle restera présente dans nos pensées



Comité des Fêtes

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2014.

Voici les dernières nouvelles de l'association :

* L'Assemblée Générale s'est tenue samedi 16 Novembre 2013 ; le bureau a été réélu et se présente comme suit :

Président : Thomas Scheppens

Vice-président : Thibaut Péés

Trésorier : Jean-Philippe Nicolau-Parrô

Secrétaire : Sylvie Lacau

* Le Comité des Fêtes tient à remercier Didier Lasserre pour son aide efficace et appréciée, durant de nombreuses années, au sein de l'équipe et qui a décidé de se retirer.

* Toutes les personnes qui désirent intégrer le Comité des Fêtes et s'investir à nos côtés sont les bienvenues et sont priées de se faire connaître au 06.32.60.82.21

* Les jeunes gens nés en 1995 et 1996 peuvent rejoindre l'équipe des conscrits. Prière d'appeler le 06.32.60.82.21

* Festivités : un pré-programme est établi de la sorte :

- **8 Février** : Concours de belote à la salle des fêtes

- **22 Février** : Bal d'hiver

- **19 Juin** : Concours de pétanque (vers 19/20h)

- **20, 21 et 22 Juin** : fêtes patronales

 vendredi 20 : repas, feu de la St Jean, Bal;

 samedi 21 : tournoi de flag-rugby, feu d'artifice, bal;

 dimanche 22 : messe, apéritif, repas, course cycliste, fin des

festivités

* Les sérénades débiteront par le hameau samedi 5 avril et se termineront le samedi 17 mai. Afin d'alléger vos impôts ; lors du passage des conscrits, il vous sera délivré un reçu. Nous vous remercions de l'accueil que vous leur réserverez de même que de votre générosité qui permet d'adapter un programme digne de la réputation de notre Comité des Fêtes.

L'Etoile Joyeuse

* Les activités du Club du troisième âge n'engendrent pas la mélancolie autour des parties de belote, de dominos et de scrabble.

* Il se passe toujours quelque chose au foyer des "anciens" toujours jeunes de caractère.

Ainsi, Jean et Jeannette ont fêté leurs 50 ans de mariage et ont offert un très bon gâteau à leurs amis du 3^{ème} âge.

* Le Club a également fêté "les castagnes" : 30 amateurs se sont régalés avec des châtaignes, mandarines, gâteaux et merveilles.

* Le 20 décembre, ce sont les bûches de Noël qui ont été dégustées. En attendant la galette des Rois.

Bonne année à toutes et tous



Entente du Piémont

Le Père Noël est passé en avance...chez les footballeurs

Les sociétaires de l'Entente du Piémont ont reçu de beaux survêtements offerts par M. et Mme Mollet, artisans boulangers-pâtisseries à Coarraze. C'est au foyer du foot à Montaut qu'ont été remis ces équipements pour les seniors de l'Entente, en quelque sorte un passage du Père Noël...avant l'heure en présence du Maire de Lestelle-Bétharram, Jean-Marie Berchon, accompagné de plusieurs membres de son Conseil Municipal.



des survêtements verts, couleur espérance

Calendrier de l'Entente du Piémont

Foot à XI

Dimanche 2 février	: Nord Est Béarn ²	Entente Piémont
Dimanche 9 février	: Entente Piémont	Taron Seignac ²
Dimanche 2 mars	: Esman 3	Entente Piémont
Dimanche 16 mars	: Entente Piémont	Nay Vath Vielha 3
Dimanche 13 avril	: Entente Piémont	Gan F.C. ²
Dimanche 27 avril	: Entente Piémont	A. St Laurent Billère 3
Dimanche 4 mai	: Conchez Béarn	Entente Piémont
Dimanche 25 mai	: Entente Piémont	Vallée Luy Bournos 3

Foot à VII

Dimanche 12 janvier	: Mirepeix	Entente Piémont
Dimanche 19 janvier	: Entente Piémont	Ledeux/Escout
Dimanche 2 février	: Buzy F.C.	Entente Piémont
Dimanche 9 février	: Entente Piémont	Arthez d'Asson ²
Dimanche 2 mars	: Luy de Béarn F.C. 4	Entente Piémont
Dimanche 6 avril	: A.S.M.U.R 3	Entente Piémont
Dimanche 13 avril	: Entente Piémont	Poey d'Oloron
Dimanche 27 avril	: Entente Piémont	Mirepeix
Dimanche 4 mai	: Ledeuix/Escout	Entente Piémont

Lestelle Sport Culture Loisir



Vous souhaitez une bonne et heureuse année 2014

Deux conventions (Accompagnement éducatif périscolaire et prêt de salle de sport) régissent la coopération mise en œuvre entre l'association LSCL et l'ensemble scolaire « Le Beau Rameau » de Bétharram.

C'est ainsi que des collégiens volontaires s'initient aux valeurs éducatives du sport en pratiquant le Rugby (72 heures sur l'année scolaire) et que l'on joue au badminton à la salle de sport de l'établissement scolaire. Le badminton est une approche conviviale de la compétition véritablement accessible à tous : la pratique est mixte et les participants actuels ont de 29 à 60 ans. Ils se retrouvent chaque samedi de 11h à 12h à Bétharram.

Les sorties pédestres dominicales dans les coteaux et la moyenne montagne préparent nos adhérents aux randonnées de l'été 2014. Ossau, Aspe et Pays Basque sont inscrits à l'agenda.

Même programme pour les cyclotouristes avec pour point d'orgue la montée vers Hautacam à l'occasion de l'arrivée du Tour de France.

Une nouvelle année s'annonce : la fragilité du soutien au Sport pour Tous (-51,7%) telle qu'elle apparaît dans le budget ministériel et une réforme des collectivités territoriales réduisant toujours plus les crédits des municipalités aiguissent le risque que le financement de la pratique sportive repose davantage sur les familles et les usagers et que les inégalités se creusent.

Nous n'en sommes que plus reconnaissants envers la Municipalité de Lestelle, les donateurs particuliers et les entreprises qui par leur soutien à la vie associative participent au développement de l'éducation physique et sportive dans notre milieu rural.

Alors, en 2014 : faites du sport, rejoignez-nous !

Le Beau Rameau : Elections de délégués en terminale bac Pro Commerce.

LA CITOYENNETE AU LYCEE

Les élections municipales approchent. Comment préparer nos jeunes lycéens, futurs électeurs, à leur devoir de citoyen ? En les mettant en situation !

Nous avons profité des élections de Délégués de classe, le 4 octobre, pour initier les terminales Bac pro Commerce aux gestes et attitudes à avoir lorsqu' ils devront élire leurs représentants politiques.



Les candidats ont tout d'abord préparé leur campagne électorale : devant leurs camarades de classe, la veille des élections, par un discours de quelques minutes, ils ont montré leur motivation et cité les moyens qu'ils prendront, s'ils sont élus, pour les représenter aux mieux. Affichés sur le panneau d'information de leur classe, les discours pouvaient être relus par les électeurs qui ont déterminé ainsi leurs choix.

Les élections.

Le lendemain matin, nous avons procédé aux élections. Le bureau de vote tenu par deux assesseurs, l'isoloir, les bulletins et les enveloppes attendaient les électeurs. Une urne officielle complétait le dispositif. A tour de rôle, les élèves ont salué, présenté leur pièce d'identité, voté et émarginé sur la liste électorale. Nous avons ensemble dépouillé les bulletins et, après un second tour pour départager deux candidats, ont été élus à la majorité Anaïs Niberon et Thomas Urgatemendia que nous félicitons.

Nous espérons que cet apprentissage permettra à ces jeunes futurs électeurs de se comporter sans appréhension dans leurs démarches citoyennes.

Romain CLERC

Du neuf à la station d'épuration

Les travaux de modernisation de la station d'épuration ont été rondement menés et sont maintenant terminés depuis quelques mois. Subventionnés à 60 % (35% département, 25% Agence de l'eau), ces aménagements rendent la station plus performante et plus conforme aux exigences environnementales.

La filière utilisée, et dont nous allons succinctement décrire le principe, est la filtration verticale sur lits plantés de roseaux.

Le traitement des eaux usées « sur filtres plantés de roseaux » consiste à faire circuler les effluents domestiques « préalablement dégrillés » dans un bassin dans lesquels on a pris soin de créer, grâce à des minéraux (graviers et sables) et des végétaux (roseaux) un milieu extrêmement favorable à l'activité épuratoire. Le dégrillage et le tamisage permettent de retirer de l'eau les déchets insolubles tels que les branches, les plastiques et autres lingettes, etc. En effet, ces déchets ne pouvant pas être éliminés par un traitement biologique ou physico-chimique, il faut donc les éliminer mécaniquement.



La station dispose de six bassins qui sont alimentés en alternance (une semaine sur deux) pour permettre un développement optimal du processus épuratoire. Chaque bassin est alimenté en plusieurs points au-dessus de la surface, de manière à obtenir une répartition homogène de l'effluent sur le bassin.

Autour des racines des roseaux (rhizosphère), se développent de grandes populations de bactéries qui débarrassent les eaux usées de leurs impuretés en les transformant en molécules inoffensives. Les roseaux poursuivent leur croissance même en hiver et leur système racinaire très dense assure le fonctionnement permanent de la station d'épuration.

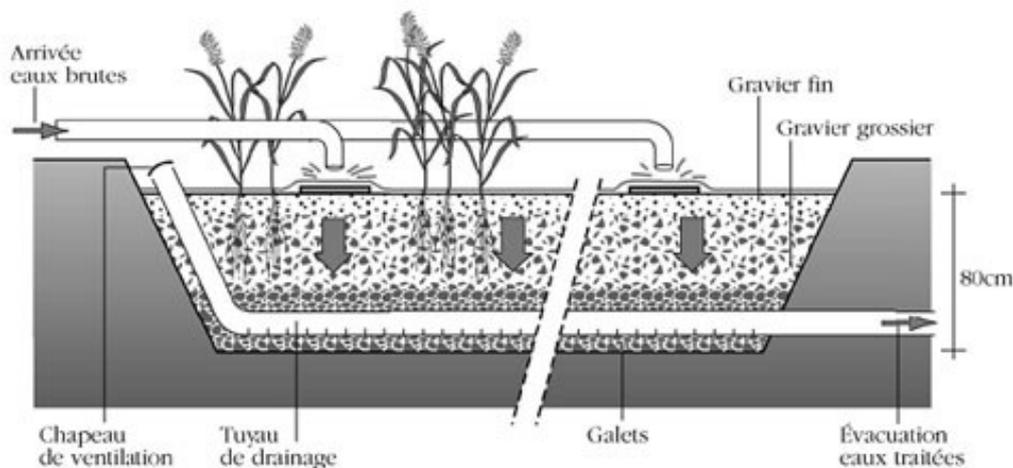


Schéma d'un filtre à écoulement vertical
 (Source : Groupe de travail « [Macrophytes et Traitement des eaux](#) », 2005)

L'oxygénation du lit, nécessaire au développement des bactéries, est assurée par le mouvement des roseaux sous l'effet du vent et par l'apport des roseaux eux-mêmes qui ont la propriété de transporter, en grande quantité, de l'oxygène depuis leurs feuilles vers leurs racines. Toute une population de bactéries, champignons et autres micro-organismes se concentre ainsi autour de la racine : on estime que les bactéries, dans cette zone privilégiée sont 10000 fois plus nombreuses que dans un sol nu. Enfin, les roseaux offrent également une protection contre les faibles températures et protègent les bactéries contre l'action des rayons ultraviolets du soleil, qui sinon les tueraient.

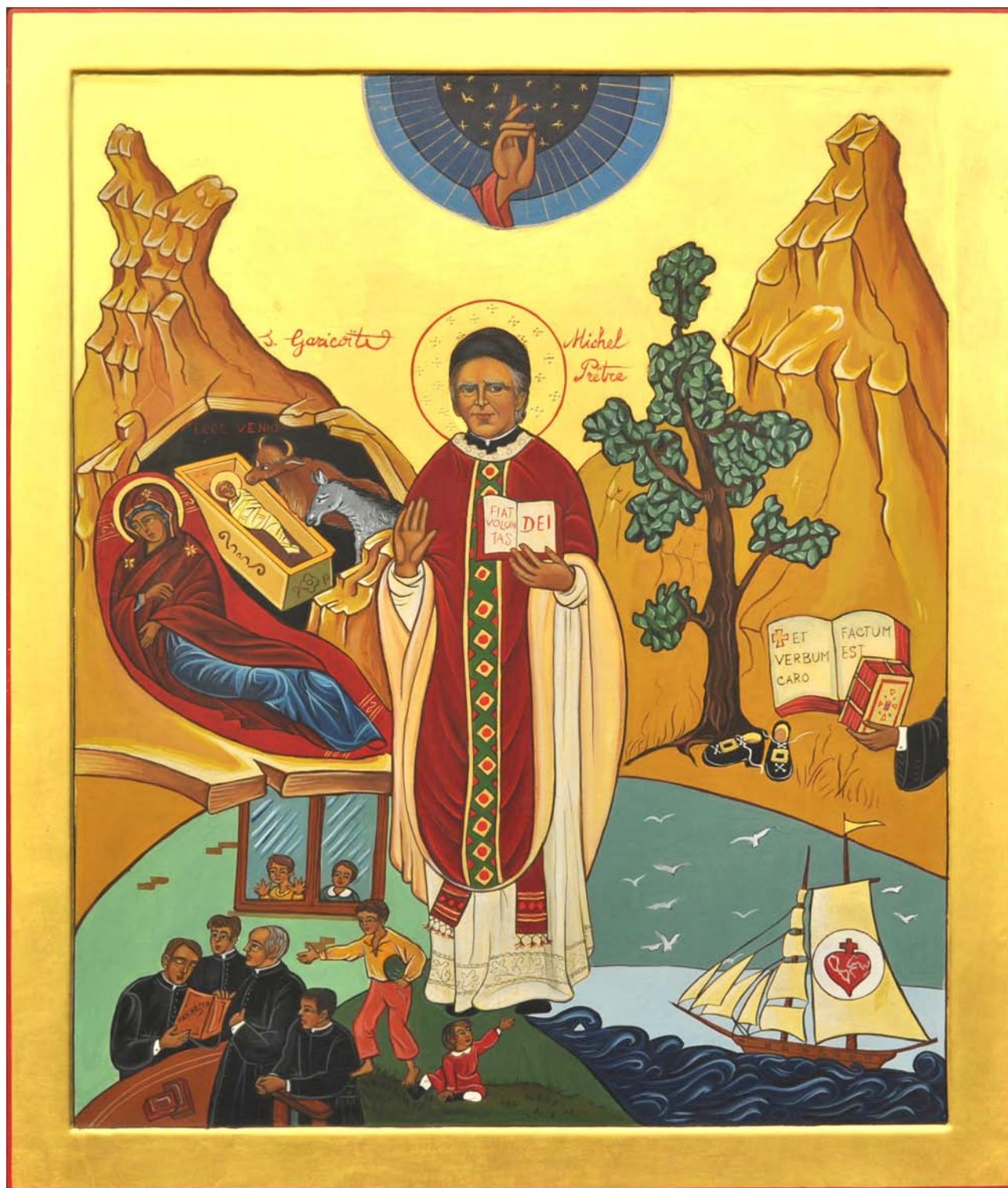
Les effluents perdent par filtration jusqu'à 90% de leurs matières en suspension en traversant la couche de granulats. Les boues sont déshydratées et compostées sur place par l'action conjuguée des bactéries et des plantes. Leurs volumes diminuent très fortement et le résidu est transformé en terreau qui s'accumule très lentement (1 cm par an) sur la surface des filtres. Les interventions humaines sur ces bassins sont ainsi réduites à un fauchage annuel des roseaux et à l'enlèvement de la matière résiduelle sur les filtres tous les 10 ans.

Dernier point et non le moindre, cette station écologique qui fonctionne comme un marais naturel, ne requiert que peu d'énergie et ne crée surtout aucune gêne sonore, visuelle ou olfactive pour les riverains.

Alain Graciaa

Source : Agences de l'Eau

L'icône de Saint Michel Garicoïts



Réalisée par Giancarlo Monzani à Crochi (province de Reggio de Calabre), cette icône fait suite à une demande du Père Gaspar à l'encontre de son futur auteur, venu en pèlerinage à Bétharram. Retiré au "Petit ermitage des chênes", au pied de l'Aspromonte, là où des contemplatives animent une école d'iconographie, Giancarlo Monzani reste impressionné par le silence, la végétation environnante et le climat de

méditation et de rencontre de Dieu. Car, l'icône naît d'abord dans le cœur en prière, puis sur la planche. C'est la voie enseignée par les anciens iconographes byzantins qui ont fait de cet art un chemin de conversion, de purification et de sainteté.

Lors de son pèlerinage à Bétharram, Giancarlo s'inspire des effets personnels de Michel Garicoïts, exposés dans l'oratoire de la communauté, mais également de sa maison natale, de sa signature sur le registre des baptêmes de Cambo, la ferme familiale, les promenades au bord du gave, le calvaire...

A son retour les Sœurs contemplatives sont conquises par le projet et par les photos ramenées de Bétharram. Giancarlo montre ses dessins, ses croquis de l'icône qu'il a imaginés. La planche choisie, il fallait transposer le croquis du papier sur celle-ci et le graver.

Comment lire l'icône

Elle comprend un axe central autour duquel se distribuent quatre zones à thème :

- **L'axe** : au centre du bord supérieur de la planche apparaissent un ciel étoilé et une main, signes de la maison de Dieu, de l'élection et de la bénédiction du Saint par le Très-Haut. La figure du Saint occupe le centre. Il est revêtu des ornements sacrés, conscient de son sacerdoce.
- **Le premier cadre thématique** : côté supérieur droit, évoque Michel cherchant Dieu de toutes ses forces. On voit les trois montagnes de l'enfant qui lutte, pour s'approcher de Dieu et le toucher. On voit l'arbre qui symbolise l'extase du jeune Michel et la haie contre laquelle il buta, submergé par le désir de communier. Il y a aussi les chaussures et les livres qui renvoient à son esprit de pauvreté et d'humilité.
- **Le deuxième cadre thématique** : côté supérieur gauche représente la nativité ornée de la formule "*Ecce Venio*" qui parle du charisme du fondateur. L'Incarnation est associée à la Passion, Mort et Résurrection du Christ.
- **Le troisième cadre thématique** : en bas, à gauche, on trouve la fondation de la Congrégation et ses premiers pas en France
- **Le dernier cadre thématique** : à droite, représente les Missions. Non seulement celles d'Amérique mais celles du monde entier. Sur la grande voile du bateau, un monde en forme de cœur dévoile le rêve de St Michel Garicoïts de partager à tout homme le bonheur dont il vivait lui-même : se savoir aimé de Dieu.

Epilogue

Suite à son élection en mars 2001, Jean-Marie Berchon m'a confié la Vice-présidence de la Commission information-communication. Avec Yves Péré, Jutta Peyrounat et Eric Fortané, nous avons décidé de publier trois bulletins municipaux par an.

Réélu en mars 2008, le Maire m'a confirmé dans cette même commission. Avec pour coéquipiers Alain Graciaa, Marie-Claire Lacau et Sylvie Lacau.

Mes remerciements iront tout droit en direction des élus qui ont œuvré à mes côtés. Car, le bulletin municipal, ce n'est pas simplement de l'écriture, c'est aussi du pliage, de l'agrafage, de la distribution dans les boîtes à lettres...

Merci aussi à Nathalie pour la mise en page et la recherche d'illustrations, à Laurence pour les relances d'articles auprès du tissu associatif et au Maire, Jean-Marie Berchon, pour la confiance qu'il m'a témoignée durant ces deux mandats.

Plusieurs personnes, ponctuellement, ont répondu présents lorsque je les ai sollicitées : Père Leborgne, Michel Cazenave, le Père Firmin, Yves Dubertrand, les pompiers de Coarraze, les Directeurs successifs du Collège de Bétharram (Le Beau Rameau), Christian Fort et Julie Domengé, les Directeurs de la maison de retraite EHPAD de Bétharram. Sans oublier, les photographes mis à contribution : Philippe Rosset, Claude Lablée et Maurice Julien. Merci aussi à tous.

Nous voilà de l'autre côté du calendrier, à recompter les jours qui nous séparent de la prochaine échéance. Sisyphe du temps... Comme dirait Dédé le facétieux, "Lorsqu'une année se termine, une autre commence aussitôt".

Il me reste à souhaiter à celui - ou celle - qui prendra en main la relève du Bulletin Municipal d'éprouver autant de plaisir que moi j'en ai éprouvé durant ces 13 dernières années.

Michel Corsini

*La Commission Information Communication
vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014*

A Noter...

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public
du lundi au vendredi de **14 h 00 à 17 h 30**.

☎ 05.59.61.93.59

Permanence des élus le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	☎ 06.85.05.53.19
1 ^{er} adjoint :	M. Michel CORSINI	☎ 06.75.86.87.11
2 ^{ème} adjoint :	M. Jean SÉPÉ	☎ 06.34.76.29.85
3 ^{ème} adjoint :	M. Alain GRACIAA	☎ 06.87.92.09.82
4 ^{ème} adjoint :	Mme Anne-Marie MALAGANNE	☎ 05.59.71.92.27

Divagation des Chiens :

Malgré plusieurs rappels à l'ordre, certains chiens continuent d'errer dans les rues du village. Désormais, tout chien divaguant sur la voie publique (avec ou sans collier) sera amené à la fourrière, aux frais du propriétaire, sans autre forme de préavis (arrêté du maire de Février 2009)

Inscription sur les listes électorales :

Toutes les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire, en Mairie, jusqu'au 31 décembre 2013 inclus, dernier délai.

La participation des citoyens de l'Union Européenne résidant en France, à l'élaboration des représentants français au Parlement Européen et aux élections municipales, est subordonnée à l'inscription sur la liste électorale complémentaire spécifique à chacune de ces deux élections.

La demande d'inscription sera reçue du 1er septembre au 31 décembre de l'année en cours, en Mairie où les intéressés devront se présenter munis de toutes pièces justifiant leur qualité d'électeur. Elle peut également être effectuée sur internet : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

L'inscription sur l'une des listes ne vaut pas l'inscription sur la seconde.
En cas de doute, vous mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie.

Etat Civil

Naissances :

Enzo Messias LUIS 26 novembre 2013
Isabel Emilie GONZALES 7 décembre 2013

Décès :

Bernard Joseph SIMON..... 30 Octobre 2013
Lucienne BOURDÉ Vve DUCLOS..... 2 Novembre 2013
SERRUT Jeanne Pauline veuve TREBESSOS..... 29 Novembre 2013

Dates à retenir

- **05 janvier 2014 :** Repas des anciens préparé par Marie-Pierre et Francis GAYE au Vieux Logis
- **16 janvier 2014 :** Vœux de la municipalité et accueil des nouveaux arrivants à 19h 00 Salle de l'Isarce.
- **19 janvier 2014 :** Concert du Nouvel An, salle des fêtes, à 17 heures, par l'Ensemble Orchestral de Pau et les chœurs Aimer Chanter et Yssera Viva sous la direction de Jean-Pierre LACOUR.
- **01 Février 2014 :** étape du Rallye des 7 Vallées. Entre 12 h et 14 h : exposition des voitures sur la place Saint Jean
- **07 au 09 Février 2013 :** Exposition des œuvres des artistes lestellais organisée par la Commission Municipale d'animation.
- **08 Février 2014 :** Concours de belote organisé par le Comité des fêtes
- **22 Février 2014 :** Bal d'hiver organisé par le Comité des Fêtes

JOYEUSES FETES



BONNE ANNEE 2014